

Violence à l'école ?

Une situation qui ne peut pas être tolérée dans les écoles jurassiennes prend une ampleur inquiétante. Des jeunes constitués en bande font la loi à l'école de Courrendlin. Des situations de maltraitance d'écoliers ainsi que des menaces sur le corps enseignant prennent des dimensions préoccupantes.

D'où les questions au Gouvernement :

1. Est-ce que le Gouvernement est informé de la situation qui règne à l'école de Courrendlin ?
2. Comment sont ou seront protégés les élèves plus vulnérables dans le cadre scolaire ?
3. Quelles mesures sont ou seront prises contre ces enfants et adolescents, qui sèment la terreur individuellement ou en bandes ?
4. Est-ce que la police et les autorités judiciaires pour mineurs ont dû intervenir ?
5. Y-a-t'il d'autres cas identiques dans les écoles jurassiennes ?
6. Courrendlin connaît un taux de requérants d'asile important, existe-t-il une corrélation entre le nombre d'élèves émanant de familles requérantes d'asile et les problèmes de disciplines en classe, ceci aussi au niveau cantonal ?

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 28 mars 2012

Pour le groupe UDC
Didier Spies

